

## Non, c'est non !

Il y aura un avant et un après «*Affaire Weinstein*». Les révélations sur les pratiques de ce personnage ont permis une prise de conscience salutaire de la part des harcelées qui savent maintenant qu'elles ne sont pas seules à être victimes des pratiques de cet individu.



Le silence n'est plus possible

« Une femme sur cinq est confrontée à ces comportements, les violences sexuelles touchent plusieurs millions de femmes en France, une personne sur cinq connaît ou a connu le harcèlement au travail, plus de 90% des utilisatrices des transports en commun sont victimes d'attouchements : les chiffres font froid dans le dos, et ils ne sont probablement que partiels », a tenu à rappeler Nathalie Sarrabezolles en préambule de la session plénière du Conseil départemental du 19 octobre.

Pour la présidente du Conseil départemental, «**la question législative se pose, bien entendu, et j'ai entendu Marianne Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que des parlementaires, s'exprimer à ce sujet. C'est une avancée. Mais au-delà de la loi, de l'amélioration de l'accueil des victimes qui décident de porter plainte et de leur accompagnement, c'est la question de la prévention qui se pose. Comment accepter que de tels comportements, individuels et collectifs, soient encore tolérés dans les lieux publics, sur les lieux de travail, d'étude, de vie ?**»

Les collectivités locales doivent aussi prendre leur part de responsabilité car, compte tenu de l'ampleur du phénomène, c'est toute la société qui doit refuser que ce genre de comportements puissent rester impunis.

«**Le Conseil départemental, par les voies politiques de ses missions, y prendra toute sa part. Le dispositif d'appel à projets en matière de vie affective et sexuelle à destination des collèves, soumis ce jour à votre décision, y contribuera. C'est une nouvelle étape dans l'avancée des politiques décidées ici en la matière**», a illustré la présidente.

En lien avec ce sujet et en connexion directe avec les politiques de protection de l'enfance, Nathalie Sarrabezolles a rappelé son soutien à la proposition de loi de Laurence Rossignol. La sénatrice, ancienne ministre du droit des femmes, réclame pour une meilleure protection des mineur.e.s victimes de viol et autres agressions sexuelles, une présomption de non-consentement en dessous de l'âge de 15 ans, ainsi qu'un allongement à 30 ans du délai de prescription applicable aux crimes sexuels. Cela éviterait que des juges puissent considérer comme consentantes des fillettes de 11 ans.

«**Marlène Schiappa l'a affirmé : la société est prête à entendre. Il est temps ! Et même si elle ne l'était pas, ce ne serait pas une raison pour laisser la peur régner, la souffrance continuer à s'installer en silence**», a insisté la présidente du Conseil départemental.



## Faire-valoir

Bernard Cazeneuve n'écume pas les plateaux télé ni les studios de radio. Lorsqu'il s'exprime, il utilise les mots justes. Interrogé sur la place de Jean-Luc Mélenchon dans la vie politique, l'ancien premier ministre a employé l'expression « faire-valoir » qui décrit parfaitement le leader de la France insoumise.

Le faire-valoir est, selon la définition du Larousse « un personnage de second plan qui sert à mettre en valeur l'acteur principal ».

On ne saurait mieux décrire la pièce que tente de nous jouer LREM en mettant systématiquement en avant les élu.es de la France insoumise. Comment en effet faire confiance à des député.es qui consacrent toute leur énergie à vouloir faire disparaître le drapeau européen ? Heureusement, dans le même temps, les député.es socialistes défendent un contre-budget. C'est peut-être moins médiatique mais certainement plus utile à long terme.

PS29

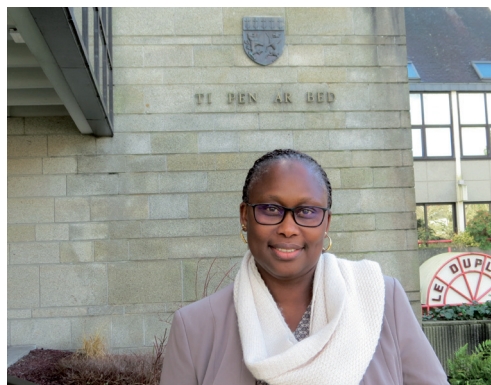
## Chiffre de la semaine

12,8 %

C'est le taux unique de la flat tax qui conduira un ménage gagnant moins de 27 000 euros par an à payer, proportionnellement, autant qu'un milliardaire.

# La collectivité des solidarités

La session du Conseil départemental du 19 octobre est intervenue à un moment crucial pour l'instance départementale, pendant le Congrès de l'Assemblée des Départements de France et quelques heures avant le début de l'examen du projet de loi de finances pour 2018.



Un soutien aux chantiers d'insertion

l'importance des politiques de solidarité menées par le Conseil départemental.

## «Le Département fait vivre les solidarités au quotidien.»

C'est ainsi que Solange Creignou et Florence Cann sont intervenues pour expliquer la politique tarifaire du Conseil départemental dans les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Dans le Finistère, les élu.es portent une attention particulière au prix de séjour de manière à permettre à toutes les personnes qui en ont besoin d'accéder aux structures d'hébergement.

Marie Gueye, vice-présidente en charge de la jeunesse et déléguée à l'insertion, a quant à elle présenté le rapport concernant les critères d'éligibilité aux aides à l'investissement en IAE (Insertion par l'Activité Économique).

L'Insertion par l'Activité Économique vise à permettre à des personnes sans emploi de bénéficier de contrats de travail pour faciliter leur insertion professionnelle. «Cela nécessite une aide, de la part du Département pour moderniser les outils de production et les conditions d'accueil des salariés en chantiers d'insertion», a rappelé l'élue. Le Conseil départemental soutient

les structures d'insertion par l'activité économique qui sont les entreprises d'insertion, associations intermédiaires, entreprises de travail temporaire d'insertion ou les ateliers et chantiers d'insertion.

«Ce soutien représente près de 460 places en insertion et permet ainsi à de nombreuses personnes de remettre le pied à l'étrier», a-t-elle insisté.

L'ensemble du secteur du logement social est durement touché par les mesures prises par le gouvernement, a expliqué Jean-Paul Vermot, président de *Finistère habitat*.



Une tarification juste pour les Ehpad

Pourtant, le Conseil départemental poursuit sa politique de soutien aux travaux de requalification thermique pour les foyers les plus modestes. Ces travaux permettent de baisser substantiellement les charges des locataires.

Car l'inquiétude est grande pour les élu.es départementaux qui voient bien que la décentralisation peut être, très rapidement, remise en cause. «**Respect de l'autonomie des collectivités ou retour d'une intervention plus forte de l'État dans nos missions? Ces questions sont au cœur des discussions entre les Départements et le gouvernement**», a résumé Nathalie Sarrabezolles.

Les dossiers évoqués durant cette session ont pourtant bien illustré

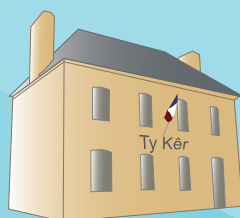
## Au service des Finistérien.nes



### Requalification thermique

Lors de cette session, le Conseil départemental a voté une enveloppe de 1,5 million d'euros pour financer des opérations d'amélioration de la qualité énergétique du parc social.

En 2016, 820 opérations ont été financées.



### Soutien aux communes

Le Conseil départemental est le garant des solidarités territoriales. Il vient de voter une charte d'engagement des acteurs de l'ingénierie publique départementale du Finistère de manière à optimiser l'action de toutes les structures pouvant venir en aide aux mairies ou EPCI.



### Ressources humaines

Chaque année, le Conseil départemental consacre 136 millions d'euros aux ressources humaines. Près de 4 000 agents exerçant 100 métiers différents accomplissent quotidiennement les missions du Département.

Afin de leur permettre d'intervenir le plus efficacement possible, un plan de formation 2017-2020 a été adopté.



# Commune et paritaire

**Tout le monde s'attendait à une candidature traditionnelle, classique et c'est finalement une candidature commune et paritaire qui sera soumise au vote des adhérents le 9 novembre. En choisissant de se présenter en binôme, François Cuillandre, comme premier secrétaire, et Marion Maury, comme première secrétaire adjointe, ont surpris adhérents et observateurs.**

Même si cette candidature ne correspond pas exactement aux canons des désignations habituelles des dirigeants du PS, le Bureau fédéral, qui s'est tenu juste après la fin de l'appel à candidature l'a enregistrée et validée à l'unanimité, le 20 octobre.

«Il s'agit d'une candidature de transition, jusqu'au congrès national qui se tiendra aux alentours du mois de février», expliquent les candidats. D'ici là, c'est un secrétariat fédéral resserré qui va se mettre en place pour assurer l'intérim, pour préparer le congrès et permettre aux adhérents de s'exprimer.

«Il n'est pas possible de partir dans un congrès traditionnel, dans lequel on s'étripe pour changer trois virgules», estime François Cuillandre. Il convient au contraire de demander aux adhérents ce qu'ils attendent de leur parti et de procéder à une clarification nécessaire, comme pour les états généraux qui s'étaient tenus en 1993. «On ne peut pas avoir un pied au PS et un autre dans une organisation», insistent les candidats. «Le PS n'a pas vocation à

être la succursale d'En marche», précise François Cuillandre.

Très rapidement, après le vote du 9 novembre, les sections seront appelées, selon des procédures à déterminer, à apporter leurs contributions sur les enjeux politiques mais aussi pratiques qu'elles veulent voir trancher par le congrès. «C'est aux adhérents, dans leurs sections de dire ce qu'ils attendent de ce congrès», insiste Marion Maury. «Il faut introduire beaucoup plus de transparence et d'équilibre dans nos instances», confirme François Cuillandre. «On ne peut plus fonctionner avec un Conseil national composé essentiellement d'adhérents de Paris ou de la région parisienne. Après le congrès de Poitiers, le Parlement du parti comptait 33 Parisiens et, malgré nos succès électoraux, seulement deux Bretons! Cette répartition ne reflète absolument pas la réalité militante du PS».



Pour un congrès utile

La préparation du congrès sera l'occasion, pour les socialistes du Finistère, de clarifier leurs positions et leur stratégie pour qu'ils puissent enfin, adresser un message clair aux électeurs.

## En savoir plus

### Touche pas à ma gare !



S'il s'agissait pour le gouvernement et la SNCF de mesurer la détermination des élu.es à conserver leurs gares et à maintenir les arrêts des TGV, on peut dire que le but est atteint : aucun maire n'acceptera sans réagir de voir passer les TGV.

«Les collectivités bretonnes - et les contribuables bretons - ont largement payé pour obtenir une amélioration de la desserte TGV à travers le programme Bretagne Grande Vitesse», a rappelé Michel Loussouarn sur sa page Facebook.

«S'agissant des gares intermédiaires - comme Rosporden - personne ne demande que tous les TGV de la journée s'y arrêtent, mais l'équilibre actuel est

satisfaisant (nonobstant les changements induits pour le TER).

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire à un responsable de la SNCF, entre quatre yeux, si d'aventures certains sont tentés de porter atteinte aux services essentiels que notre territoire - et il est bien plus grand que la commune - est en droit d'attendre, je garantis qu'il n'y aura plus beaucoup de trains à arriver ou à quitter Quimper pendant de longs mois.

Ce que nos prédécesseurs ont fait à la fin des années 70 jusqu'à ce l'État cède, nous le referons.» À bon entendre...

### Une rose qui ne pâlit pas



Les sections de Landerneau et du pays de Daoulas ont organisé, le vendredi 20 octobre, un pot pour rendre hommage

à François Marc après 35 ans de mandats au service du Finistère et en particulier de la région de Landerneau/Daoulas, en présence des adhérents et des élu.es de la communauté de communes de Landerneau Daoulas (CCPLD) et de Pierre Maille.

Les adhérents lui ont offert un rosier dont la rose ne pâlit pas et une boîte de chocolats dont les noms des chocolats reprennent ceux des communes de la CCPLD.

### Sénateur à plein temps

Jean-Luc Fichet vient de prendre ses fonctions de sénateur. «Je veux être le défenseur de l'équité et des élus locaux», a-t-il expliqué dans une interview accordée à *Le Télégramme*.

Le nouveau sénateur, qui a déjà fréquenté l'hémicycle du Palais du Luxembourg, siège à la commission des lois.

Jean-Luc Fichet et son équipe parlementaire se sont installés à Morlaix, 4, place Charles-de-Gaulle. C'est là que l'élu recevra ses interlocuteurs sur rendez-vous.

Contact : [jlfichet.senat@gmail.com](mailto:jlfichet.senat@gmail.com)

# Agenda

**7 novembre**

18h30 : Réunion de présentation des candidats au poste de Premier secrétaire fédéral, au siège de la Fédération à Quimper.

**9 novembre**

Élection du Premier secrétaire fédéral.

**17 novembre**

18h30 : Conseil fédéral au local du PS à Brest.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1202 - Vendredi 27 octobre 2017  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directrice de la publication : Rachel NICOLAS

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST  
Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

**Abonnement papier**

**Abonnement numérique**

..... @ .....

Adhérents : 25 euros (papier) ;  
20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;  
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste



# André Gorz, dix ans après

Christophe Fourel

**Dix ans après sa disparition, que reste-t-il de l'œuvre d'André Gorz ? Les éditions du Bord de l'eau viennent de publier deux ouvrages qui permettent de découvrir ou re-découvrir les idées de cet intellectuel engagé sur des questions comme l'après-capitalisme, l'écologie ou le temps de travail : *Lettre à G, Gorz en héritage* de Christophe Fourel, et *Le moment Gorz*, accompagné du dvd d'une interview diffusée par Arte en 1994 (sous la direction de Christophe Fourel et d'Alain Caillé).**

**Cap Finistère : Comment avez-vous rencontré André Gorz et qui était-il ?**

**Christophe Fourel :** C'était au printemps 1987. Je travaillais à l'époque pour Alternatives Économiques et je participais à une journée de réflexion sur ce qu'on appelait à l'époque le Revenu Minimum Garanti. Depuis la parution du rapport de Joseph Wrésinski (fondateur d'ATD – quart monde) sur la grande pauvreté, un débat important venait de naître sur les moyens d'éradiquer la misère.

André Gorz était un intellectuel exigeant et déterminé qui aimait mettre à la disposition des acteurs sociaux ses réflexions philosophiques empreintes d'une grande lucidité sur les mécanismes économiques et sociaux qui accompagnaient les évolutions du capitalisme.

**Cap Finistère : Pour vous, en quoi son œuvre est-elle toujours pertinente ?**

**Christophe Fourel :** André Gorz pensait de manière pluridisciplinaire les questions décisives de notre temps et la conjonction des grandes crises dans lesquelles nous sommes entrés, singulièrement la double crise qui ne cesse de s'approfondir sur les plans écologique et financiers. L'œuvre d'André Gorz peut nous aider à voir comment ces crises, qui selon lui, nous conduisent à une « sortie du capitalisme », peuvent être traitées de manière à éviter la « sortie barbare » et au contraire à préparer ce qu'il appelait la « sortie civilisée ». Après plusieurs décennies de discours assénés sur le caractère incontournable du capitalisme, au point que les seules stratégies transformatrices possibles relevaient d'aménagements ou de modifications non substantielles du système, l'approche de Gorz avait de quoi surprendre. Sa vision sur l'incapacité du capitalisme à assurer sa propre soutenabilité qui paraissait marginale jusqu'à la crise des subprimes, est désormais de plus en plus reprise. Pour préparer cette sortie civilisée, Gorz nous invite à non seulement traiter de manière simultanée la crise écologique, la crise sociale et la crise financière mais il nous invite aussi à comprendre que la question de la mutation

du travail est au cœur de la société de la connaissance, notamment en soutenant l'idée d'instaurer un revenu d'existence.

**Cap Finistère : Sa réflexion inspire toujours les chercheurs aujourd'hui.**

**Christophe Fourel :** Oui, parce qu'il a évolué sur cette question. Lorsque je l'ai rencontré, il proposait un revenu social déconnecté du volume de travail, mais pas du travail en lui-même. Mais en 1997, à l'occasion de la parution de « Misères du présent, Richesse du possible », il s'est prononcé en faveur d'un revenu d'existence, cette fois totalement déconnecté du travail. Aujourd'hui encore, alors que le revenu d'existence devient une question centrale du débat public, de nombreux chercheurs se réfèrent à ses travaux.

**Cap Finistère : Le sous-titre de votre livre est « André Gorz en héritage ». Cherchait-il à avoir des héritiers ?**

**Christophe Fourel :** André Gorz aurait pu faire sienne la formule de Paul Ricoeur qui disait « qu'il était heureux de n'avoir pas de disciple mais d'avoir des amis ». Gorz reconnaissait volontiers que sa constitution ne lui permettait nullement d'être un leader, un maître à penser, le chef d'une école de pensée. Son œuvre est celle d'un autodidacte.

Si on devait désigner ce que vous appelez des « héritiers » alors je citerais volontiers tous les intellectuels qui se sont retrouvés pour élaborer le Manifeste convivialiste paru en 2013 aux éditions Le Bord de l'Eau. Parmi lesquels on retrouve Alain Caillé, Patrick Viveret, Geneviève Azam, Anselm Jappe, Dominique Méda, Françoise Gollain, Jean-Louis Laville, Bernard Perret, etc.

**Cap Finistère : Quels conseils de lectures donneriez-vous à quelqu'un qui n'a encore jamais lu André Gorz ?**

**Christophe Fourel :** Je conseillerai de commencer par ses deux derniers livres. Celui paru quelques mois après sa mort « *Ecologica* » qui est en fait un recueil de textes et de longs entretiens principalement centrés sur la crise sociale et la crise écologique actuelles en raison du dérèglement grandissant du capitalisme financier et rentier contemporain qu'il interprète comme la crise ultime du capitalisme.

Le deuxième livre est bien sûr « *Lettre à D* » qui est à la fois une magnifique lettre d'amour à celle qui fût sa compagne pendant soixante ans, Dorine, et à qui il dit sa reconnaissance pour lui avoir permis d'accepter son existence. mais qui est aussi un texte où il revient sur l'itinéraire de sa vie.

